



**ASSEMBLÉE**

**GÉNÉRALE**

**2019**

**du 25 juin 2020**

## I - RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

### II – POINT SUR NOUVEAU LOCAL

**A – Rappel de la situation lors dernière AG...**

**B - ... la suite...**

**C - Etat au 31/12/2019**

### III – BILAN DES ACTIONS

**A –...qui concernent les familles**

- SOIREE D'ACCOMPAGNEMENT PLURADYS
- SPORT ADAPTÉ
- CDAPH de la Nièvre
- LES SORTIES FAMILLES
- COURS DE LANGUE DES SIGNES FRANÇAISES
- RENCONTRE DES FAMILLES
- ARBRE DE NOEL
- AIDE A LA GARDE & PARTENARIAT ASSAD
- NOUVEAUTÉS DE LA MÉDIATHÈQUE
- CONTACTS

**B – ...qui informent ou qui sensibilisent**

- FONDATION INFA
- EXPOSITION / TROUBLES DYS
- VALISE PÉDAGOGIQUE

**C – ... qui enrichissent notre réseau**

- FÊTE DES ASSOCIATIONS
- REAAP
- CONTACTS DIVERS
- BÉNÉVOLES

**D – ... qui nous alimentent financièrement...**

- BROCANTE à Neuvy-sur Loire
- VENTE DE GÂTEAUX
- TRAIL AMAZY PENTRAID
- FETE DES MERES
- Notre BROCANTE
- VIDE TA CHAMBRE
- MARCHÉ DE NOEL / CARRE D'ART
- SUBVENTIONS
- DONS

## **E – ...diverses**

- LES COMMISSIONS de la Ville de Cosne
- TÉLÉTHON 2019

## **IV – RAPPORT FINANCIER**

*COMPTE DE RÉSULTAT  
BILAN  
RAPPORT FINANCIER*

## **V – PROJETS 2020**

### ***A – La mise en route de notre lieu-ressources...***

- LA FIN DES TRAVAUX
- INAUGURATION
- PORTES-OUVERTES
- UNE CONVENTION EN COURS

### ***B – Les propositions pour les familles***

- LES SOIRÉES D'INFORMATIONS
- FORMATIONS A DESTINATION DES PARENTS
- HANDI-BLABLA
- HANDI-SITTING
- LES ATELIERS PAS COMME LES AUTRES

### ***C – Les manifestations***

- SPECTACLE DE KRYSTOFF FLUDER
- TRAIL AMAZY 2020
- LA NUIT DU HANDICAP
- BROCANTE

### ***C – Divers***

- JOURNÉE DES ENFANTS MALADES
- FETE DES ASSOCIATIONS
- TÉLÉTHON

## **VI – CONSEIL D'ADMINISTRATION**

## **VII – QUESTIONS DIVERSES**

## **CONCLUSION**

Quand j'ai commencé à préparer cette assemblée générale début 2020, je ne m'attendais pas à ce que nous nous retrouvions de cette façon (visioconférence) et j'espère ne pas avoir perdu trop de monde en route...

Maintenant, comment vous parler de l'année 2019, qui a fixé les bases de notre nouvelle « organisation » et des projets 2020 sans tenir compte de la situation actuelle...

Après réflexion, j'ai donc choisi de vous présenter cette assemblée générale telle que je l'aurai fait si 2020 avait été une année comme les autres, tel qu'au 31/12/2019 nous l'envisagions...

Comme annuellement, je vous présenterai donc mon rapport moral, suivi d'un point sur la situation par rapport à notre local, puis viendra la présentation des actions suivie du rapport financier, pour ce qui est de 2019.

Les différents projets 2020 vous seront présentés tels qu'ils avaient été prévus.

Puis viendra le temps des mouvements au sein du Conseil d'administration, des questions.

## **I - RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE**

Pour ceux qui étaient présents lors de la dernière assemblée générale ainsi que pour ceux qui ont eu l'occasion de prendre connaissance du compte-rendu, vous savez que l'année 2019 a été particulièrement mouvementée. Nous y reviendrons dans la prochaine partie...

En commençant l'écriture de ce rapport moral, je me suis rendue compte que finalement chaque année est particulière amenant son lot de difficultés, de déceptions, mais également de victoires, d'avancées... Cela ressemble tellement au parcours que rencontre chaque famille d'enfant différent que finalement comment pourrait-il en être autrement... On pourrait presque penser qu'on s'ennuierait sinon 😊

Comme chaque année également, j'ai l'impression qu'on n'a pas eu le temps de faire tout ce qui était à faire mais, comme chaque année, en reprenant la liste des actions, je constate qu'on a quand même pas, encore une fois, ménagé nos efforts !

Cela nous a pris du temps pour mettre en place ce nouveau lieu-ressources pour des raisons administratives, budgétaires, de disponibilité car rappelons-le il n'y a aucun salarié au sein de notre association... Mais, fin 2019, nous y étions presque, à un chouïa du résultat final souhaité...

Je suis fière du chemin parcouru par cette association depuis maintenant 13 ans et je reste toujours autant persuadée de son utilité...

Mais toutefois je suis déçue que le monde du handicap, de la maladie, de la différence, lui, n'ait pas évolué également dans le bon sens...

Je reviens aussi sur le changement de fonctionnement qui a été validé lors de la précédente assemblée générale par rapport aux « familles » qui étaient libres auparavant d'adhérer ou non.

En effet, l'apport de nouvelles propositions à compter de 2019 ainsi que le surcroît de temps et d'administratif apporté par les familles suivies mais non cotisantes (représentant plus de 100 enfants) avaient amené à modifier cette adhésion volontaire en adhésion obligatoire.

Cette nouvelle procédure a allégé considérablement le travail administratif : en effet, beaucoup de familles n'ayant jamais communiqué d'adresse mail, tout devait se faire par courrier...

Ainsi, sur ce principe, en 2019, 12 familles ont adhéré et 2 nous ont rejoints en fin d'année donc avec une adhésion reportée sur 2020.

Ce n'est donc pas mal au regard du peu d'activités que nous avons pu faire pendant cette phase d'aménagement.

La difficulté aussi, en tant que présidente d'association, est le poids, la complexité, le temps que représente le remplissage des dossiers de subvention. C'est un travail à plein temps qui monopolise notre attention et nos disponibilités au détriment des actions de l'association et c'en est donc contradictoire...

Passons au principal, le détail des activités de l'association avec d'abord un point sur ce qui s'est passé par rapport au local depuis la dernière assemblée générale.

*Tous les votes exprimés étant positifs et aucune abstention, ni aucun vote contre n'ayant été exprimé, le rapport moral est donc adopté à l'unanimité par l'assemblée générale.*

## **II – POINT SUR LE NOUVEAU LOCAL**

### **A – Rappel de la situation...**

Depuis mars 2015 avait été mis à notre disposition par la mairie de Cosne-sur-Loire, un local de plain-pied, rue Pasteur, d'une trentaine de m<sup>2</sup>.

L'association ayant évolué et accumulé des ressources, documentation et matériel, celui-ci a fini par devenir trop petit, les rééducations qui s'y déroulaient ne pouvant même plus avoir lieu.

Un autre problème s'y était ajouté, celui des infiltrations d'eau qui commençaient à poser de sérieux problèmes...

Comme apparemment la mairie n'avait aucun autre local de disponible, aucune solution n'était possible de ce côté-là.

Etant dans un choix vital de s'arrêter là ou de trouver un autre lieu, bien que connaissant les tarifs de location sur le secteur, nous avons tout-de-même regardé de ce côté-là et déposé, sans trop y croire, en septembre 2018, une recherche auprès de l'agence immobilière à deux pas de chez nous.

Et là, peu de temps après, l'agent nous appelait pour un local de 190 m<sup>2</sup> qui se libérait au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et qui pourrait correspondre à nos besoins.

Lors de la 1<sup>ère</sup> visite, il n'y a pas eu de doute que c'était celui qu'il nous fallait au vu du calme du secteur, du parking, d'un accès de plain-pied, ainsi que de la surface des 2 principales pièces (supérieure à 60 m<sup>2</sup>), leur disposition... et le tarif de 450 € était inespéré ! Par contre, une remise en état s'imposait s'agissant principalement d'un ancien entrepôt dont seule une petite partie avait été aménagée.

Les clefs récupérées le 2 janvier 2019, nous avons retroussé nos manches sur pratiquement tous les jours du mois pour rendre ce local agréable aux familles, au moins dans sa 1<sup>ère</sup> partie, permettant un emménagement fin janvier.

Les autres travaux et l'aménagement définitif se sont trouvés dépendants du retour des subventions déposées, en cours de dépôt ou à venir, nos réserves financières étant en grande majorité parties dans le revêtement de sol.

Une première présentation aux familles qui avaient aidé, autour d'un goûter, a donc eu lieu début février, afin de les remercier et de leur annoncer l'ouverture des lieux après les vacances.

Une inauguration avait été imaginée début avril, laps de temps que nous pensions suffisant pour nous permettre d'avancer sur les travaux d'embellissements des 2 dernières salles mais cela ne s'est pas tout-à-fait déroulé comme prévu...

En effet, un des différents dossiers d'autorisation administrative par rapport à ce local et à notre statut d'ERP, déposés en mairie juste avant les vacances de Noël 2018, a posé problème : celui de la sécurité-incendie.

Celui-ci, déposé en décembre 2018, a été présenté en sous-commission sécurité-incendie fin février mais a fait l'objet d'un report, nos indications n'ayant pas satisfait les membres de celles-ci, et nous avons quelques difficultés à savoir comment résoudre les points problématiques...

Donc, tout ce qui avait été prévu avec accueil du public au sein de ce local a donc été annulé ou déplacé dans d'autres lieux, remerciant tout particulièrement le Centre Social de Cosne qui a été réactif et qui nous a bien dépanné.

Au 29 mars 2019, date de la précédente assemblée générale, nous vous indiquions donc que ce dossier avait été redéposé 11 jours auparavant en mairie (parcours officiel), avec des modifications qui, nous l'espérons, allait satisfaire la sous-commission, et avec l'espoir d'un passage à celle prévue le 28 mars, soit la veille...

A rappeler aussi que 2 élèves ingénieurs de Toulouse avaient réalisé un stage à l'association fin mars – début avril nous montant un super dossier de conception de la future salle multi-sensorielle qu'ils avaient exposé lors de cette assemblée générale.

## **B – ... la suite...**

Il nous a donc fallu attendre le 3 mai 2019 pour avoir enfin l'accord officiel de la sous-commission de sécurité-incendie !

Comme tout avait été suspendu dans l'attente de cette décision, les aménagements ont donc repris leur cours et entre autres ceux demandés par la commission d'accessibilité.

Nous avons donc pu être enfin opérationnels pour l'accueil des familles début juin ce qui, pour mettre en place des actions, s'est avéré trop tardif, repoussant une vraie mise en place en septembre, tout étant à reprendre !

Le retour des demandes de subventions étant arrivé sur le 3<sup>ème</sup> trimestre 2019, les versements afférents (pour les principales et uniquement d'acompte pour certaines) sont intervenus entre fin août et fin octobre nous permettant de lancer la 2<sup>ème</sup> vague de travaux.

En août a donc été posé le lino dans la dernière partie sur un ragréage fait par nos 2 jeunes stagiaires motivés de Toulouse, terminant les principaux embellissements.

Les travaux de réalisation de la salle sensorielle ont commencé fin août avec l'aide de Gregor, bénévole bricoleur qui s'était fait connaître à la brocante.

Les commandes de matériel spécialisé nécessaire dans les différents espaces demandant 6 à 8 semaines, cela nous a amené à novembre – début décembre.

Les principaux agencements de la salle sensorielle et de l'espace psychomotricité ont donc pu être réalisés pour la toute fin d'année.

## **C – Etat au 31/12/2019**

Au 31 décembre 2019, notre lieu-ressources était donc opérationnel, composé :

- d'une salle « médiathèque »
- d'une salle d'accueil des familles
- d'une salle multi-sensorielle d'inspiration « snoezelen »
- d'un espace motricité
- d'un espace ressources pédagogiques.

Environ 25 % reste à réaliser sur 2020 :

- l'identification extérieure du lieu
- le secteur accueil des familles (mobilier et décor)
- le chauffage dans la salle snoezelen (à voir avec utilisation si nécessaire compte tenu de la chaleur dégagée par le lit à eau chauffée)
- quelques compléments en stimulation sensorielle, dans les ressources pédagogiques, en intégration sensorielle et divers petits matériels...

N'ayant pas eu de suite à notre dossier déposé auprès de la Fondation MacDo après des reports et des questions complémentaires, qui correspondait à l'aménagement de la pièce accueil-détente des familles avec équipement vidéo (pour lecture des éléments de la médiathèque), piscine à balles, jeux d'éveil ou de discussion), et mobilier (canapés adultes et enfants, tapis pour les plus petits...), nous avons été dans l'obligation de faire des coupes...

## **III – BILAN DES ACTIONS**

Voici le récapitulatif des actions et autres qui ont eu lieu sur l'exercice 2019 par type :

### **A – ...qui concernent les familles**

#### **- SOIRÉE D'ACCOMPAGNEMENT PLURADYS**

PLURADYS, le réseau de santé bourguignon sur les troubles des apprentissages, propose, dans différentes villes des départements où elle agit et en particulier dans la Nièvre, des ateliers d'accompagnement parental par thème : « mieux comprendre son enfant DYS » ou « les outils pouvant aider » les enfants atteints de ce type de pathologie à faire leurs devoirs.

Adhérent de Pluradys depuis déjà de quelques années, et partenaire à différentes occasions, nous avons donc proposés nos locaux pour qu'un de ces ateliers puisse avoir lieu à Cosne.

Ce qui s'est donc fait le jeudi 14 mars 2019 en soirée mais, du coup, au Centre Social de Cosne...

13 personnes étaient présentes (5 parents et 8 professionnels) et ont suivi avec attention les informations sur les cartes mentales données par Sarah BONVILLAIN, ergothérapeute.

Les parents ont indiqué être demandeurs d'informations de ce type ainsi que la possibilité d'être accompagné de leur enfant, parents d'enfant différent ou pas !

## **- SPORT ADAPTÉ**

Comme cela se passe souvent, c'est un heureux hasard qui a mis Elodie sur notre route...

En effet, lors d'une visite à notre banque début 2019, notre petite guichetière ayant eu connaissance de nos activités s'était présentée en tant que titulaire d'une licence de STAPS APAS, soit en activité physique adaptée et santé, et se proposait en tant que bénévole.

Nous nous sommes donc rencontrées à plusieurs reprises afin de mettre en place des activités basées sur des activités sportives selon leur niveau et en fonction de leur besoin.

Une fois l'accord d'utiliser nos locaux obtenus, nous avons pu enfin fixer une date de rencontre avec les familles.

Un après-midi y a donc été consacré, soit le samedi 22 juin, où elle a pu rencontrer 8 des 10 enfants intéressés, par petits groupes, pour mettre tout ça en place pour la rentrée de septembre.

Malheureusement, Elodie ayant dû quitter la région début septembre, il n'a pu être donné suite à ce projet pourtant fort apprécié des enfants.

## **- LA M.D.P.H. DE LA NIÈVRE**

Pour rappel, depuis septembre 2018, nous siégeons à la CDAPH par le biais de Carole LAFORGE en tant que titulaire et de Sabine PALU en tant que suppléante, au titre des « associations de personnes handicapées ».

Deux commissions par mois ont lieu, une enfant et une adulte, et se déroulent en général sur la journée entière dans les locaux de la MDPH à Nevers.

Pour 2019, il y donc eu en tout 24 commissions et nous en avons dû en manquer 4.

Par contre, cette participation a un coût non négligeable, en temps et en trajet, pesant sur le budget de l'association.

Pour information, le coût total représenté par les trajets pour les 24 commissions annuelles était de 1.470 €.

## **- LES SORTIES FAMILLES : le spectacle de St Fargeau**

Comme déjà plusieurs années, le Château de St Fargeau nous a invités à la représentation générale de son spectacle qui s'est déroulé le vendredi 5 juillet.

Une quarantaine de personnes de l'association ont donc assisté à ce son et lumière, mémorable comme il l'est chaque année !

## **- COURS DE LANGUE DES SIGNES (L.S.F.)**

Présentés lors de la Fête des Associations, des cours de Langue des Signes Française ont été mis en place par le biais de l'Association LES MAINS LIBRES DE PETIT PIERRE de St Amand-en-Puisaye.

Depuis début Octobre, ils sont donc proposés au local les mercredis soirs de 18h30 à 19h30, sur l'année scolaire (et hors vacances scolaires).

Un tarif privilégié était réservé aux membres de l'association.

Une dizaine d'élèves assidus mais parfois un peu dissipé y participe !

## **- RENCONTRE DES FAMILLES**

Une fois nos ennuis administratifs terminés, les familles avaient été réunies en juin 2019 afin d'échanger sur leurs attentes vis-à-vis de l'association, de ce qu'elles souhaiteraient qu'il soit mis en place ou proposer, sur les sujets sur lesquels travailler...

Certaines ne se connaissant pas encore, cela a été l'occasion de discuter des situations de chacun.

Le sujet de l'intégration scolaire a été abordé et il a été évoqué des difficultés pour les plus grands... sujet à travailler...

Le souhait d'une jeune dyslexique a été mis en avant : pouvoir avoir accès à une littérature en écriture adaptée.

Il a donc été pris contact avec la médiathèque de Cosne et restons à ce jour, toujours en attente de leur réponse à notre proposition de rencontre.

Le projet de sport adapté, bien que tout le monde, parents et enfants, s'inquiétaient de savoir ce qu'on pouvait leur proposer, a semblé intéresser tous les parents présents à poursuivre l'idée.

Fin novembre a eu lieu une nouvelle réunion visant, celle-là, outre à trouver le nom qui baptisera notre nouveau local, à poser les bases de rencontres régulières.

C'est ainsi que le local a été définitivement baptisé « La Maison arc-en-ciel » en référence bien sûr aux couleurs vives que nous y avons installé et qu'un nouveau temps d'échanges entre les familles a été instauré.

Lors de cette réunion de novembre, et comme ce fut déjà le cas pour celle-ci, il a été prévu que soit proposé une possibilité de garde des enfants dans une autre salle afin de permettre la participation des parents à ces temps d'échanges.

## **- ARBRE DE NOËL**

Après cette année 2019 pleine d'aléas et longue de travaux, aménagements et achats, il nous fallait bien un évènement particulier pour marquer la presque-fin de cette période et réunir les familles autour d'un thème festif et donc, quoi de mieux que Noël !

Nous avons donc organisé notre 1<sup>er</sup> arbre de Noël, ce qui n'avait jamais pu se faire par avant !

8 familles sont donc venues le 14 décembre 2019 afin de partager ce moment convivial, découvrant, pour la plupart, l'aménagement des salles et leur matériel.

Le passage de Nathalie, éducatrice canine, avec son chien a permis de discuter autour de la médiation animale qu'elle pratique et d'en susciter l'intérêt...

Ensuite, réunis autour d'un goûter, chaque famille a reçu son petit colis où il y en avait pour toute la famille. Ce fut un moment apprécié et très convivial.

## **- AIDE A LA GARDE & PARTENARIAT ASSAD**

Un partenariat a été établi depuis le 1<sup>er</sup> Avril 2010 avec l'ASSAD et les 4 SAISONS, associations de services à la personne ayant le personnel qualifié pour s'occuper de personnes handicapées. Celles-ci s'engagent à évaluer les besoins et à adapter la demande en mettant à disposition du personnel formé et qualifié aux familles de l'association qui en feraient la demande.

Quant à nous, nous participons financièrement à hauteur de 10 € par heure avec un maximum de 3h par mois sur facture acquittée et selon le règlement établi.

Nous profitons chaque année, de l'assemblée générale, pour rappeler que cette proposition a le mérite d'exister même si les familles n'y font pas appel...

## **- NOUVEAUTÉS DE LA MÉDIATHÈQUE**

- Ressources pédagogiques :
  - Méthode Montessori
    - Livre : La méthode Montessori pour les Nuls
    - Cahier d'activités Montessori 6-12 ans
    - Livre : Balthazar, les matières à toucher
    - Livre : Le grand imagier Montessori : des sons et des graphèmes rugueux
  - Méthode des Alphas :
    - Guide du maître et fichier d'activités
    - Le grand livre
  - Spécial Dys
    - Cahier d'activités : comprendre le Français spécial Dys CM1-CM2
    - Cahier d'activités : comprendre les Mathématiques spécial Dys CM1-M2
- Jeu : « Jeu de la confiance en soi »
- Livre adulte « Guide Néret 2019 »
- Livre adulte « Droit des personnes handicapées 2019 »
- Livre adulte « Le cabinet des émotions : aider son enfant précoce à s'épanouir »
- Livre enfant « Alice et la classe Ulis »
- Livre enfant « Comment comprendre mon copain autiste »
- Livre enfant « Epsilon, un écolier extraordinaire »
- Spécial Dys :
  - Livre « Les mots à l'endroit : Mon père, chasseur de monstres » (6 -8 ans)
  - Livre « Les mots à l'endroit : Le fabuleux voyage de Valentin » (7 ans + )
  - Livre enfant « Le renard de Morlange » (10 ans +)
- DVD : « silent voice » animé japonais sur l'histoire d'une jeune sourde

## **- CONTACTS**

Au cours de l'année 2019, nous avons été sollicités par au moins 14 familles qui recherchaient des informations à différents niveaux : identification et confirmation des difficultés, diagnostic et réalisation de bilan, recherche de professionnels, de possibilités de prises en charge, de structures, ou en recherche de réassurance...

Sur ces 14 familles, nous en avons rencontré physiquement 5.

Sur ces 5, 2 ont participé ensuite à la vie de l'association et 1 s'est remaniée en février 2020.

## **B – ...qui informent ou qui sensibilisent**

### **- FONDATION INFA**

La Fondation INFA, institut de formation basé à Nevers, a proposé, dès 2019, le nouveau diplôme d'état d'Accompagnant Educatif et Social.

Le rôle de l'AES est d'aider au quotidien les enfants, adultes ou personnes âgées vulnérables ou en situation de handicap. Il les accompagne dans les actes de la vie quotidienne, les relations sociales, l'intégration scolaire et les loisirs.

Nous avons reçu en 2018 un groupe en formation de cette fondation mais dans le cadre d'une certification professionnelle handicap (CQP) qui concernait cette fois uniquement les enfants en situation de handicap dans l'accompagnement de leur quotidien (activités, socialisation...)

Cette demande a donc été réitérée par la fondation pour 2 groupes préparant au diplôme d'AES.

Le 1<sup>er</sup> groupe, reçu le 8 avril 2019, était composé d'1 encadrant et de 9 stagiaires se destinant plutôt à l'accompagnement des personnes vieillissantes.

Le 2<sup>ème</sup>, reçu le 19 mai 2019, était composé d'1 encadrant et de 14 stagiaires concernés plutôt par les enfants et adultes handicapés.

Après une présentation de l'association, de son public, de ses objectifs et de ses moyens, la présence de parents a permis de partager leur histoire et d'échanger avec le groupe.

Beaucoup étant déjà dans le milieu, cela leur a permis d'aborder des problématiques ou d'oser poser des questions n'ayant pas la distanciation obligatoire du professionnel vis-à-vis du parent...

### **- LES TROUBLES DYS S'EXPOSENT...**

Le constat a été fait, avec l'aide de familles directement concernées, que le comportement des camarades, surtout au niveau collège, mettait à mal les jeunes atteints de troubles Dys.

L'incompréhension vis-à-vis de la présence de l'AVS, l'intolérance vis-à-vis des lenteurs ou des difficultés, les moqueries, les préjugés... en rajoute à leurs difficultés.

Afin d'apporter une réponse à cette problématique, il a été réalisé une action en plusieurs volets :

⇒ une exposition prévue pour être laissée plusieurs jours dans un hall ou pièce comportant des panneaux visant :

- à répondre aux préjugés
- à répondre aux remarques entendues
- à sensibiliser et montrer que malgré des difficultés, beaucoup ont réussi !

⇒ des ateliers de sensibilisation et mise en situation de troubles dys

⇒ l'intervention d'une professionnelle

La proposition de cette action a été faite au Collège de St Amand-en-Puisaye pour l'ensemble des classes du collège et Mr PERRIGRINA, principal du Collège a été partant.

Celle-ci devait être réalisée le 18 octobre mais différents éléments autant du côté du Collège que du nôtre ne l'ont pas permis et elle a dû être reportée à une date ultérieure.

## **- VALISE PÉDAGOGIQUE**

Pour rappel, cette valise est constituée de livres et albums, CD et matériels. Elle est destinée à présenter la différence, le handicap ou la maladie de façon ludique aux enfants, le tout accompagné de fiches pédagogiques indiquant le thème, l'objectif pédagogique, ainsi que les possibilités d'utilisation et d'extension...

Elle s'adresse aux enseignants des classes maternelles et primaires, ainsi qu'à ceux exerçant dans des classes d'intégration, aux centres sociaux, aux parents souhaitant sensibiliser la classe de leur enfant aux difficultés ou handicap de celui-ci, aux assistantes maternelles dans le cadre d'une ouverture à la différence...

Notre valise a voyagé cette année... Partie en plusieurs colis du côté de Nancy chez une étudiante en 3<sup>ème</sup> année d'ergothérapie qui nous l'a emprunté dans le cadre de son mémoire, courant 1<sup>er</sup> semestre. Ensuite entre les vacances de Toussaint et celles de Noël, elle est partie à l'école maternelle Guynemer de Nevers, pour repartir quasiment tout de suite à l'école maternelle et élémentaire de Bouhy.

Nous constatons des demandes d'emprunt en hausse : en fin d'année 3 écoles nous l'ont demandé quasiment en même temps.

Il nous faut donc impérativement mettre en place une convention d'emprunt pour qu'elle puisse circuler en toute sécurité...

### ***C – ... qui enrichissent notre réseau***

## **- FÊTES DES ASSOCIATIONS**

Elle a eu lieu, en 2019, toute la journée du samedi 14 septembre, sur la place devant la mairie comme plusieurs années déjà maintenant.

Une nouvelle disposition avec un visuel sur toutes les associations rendait l'ensemble plus convivial.

Comme il n'y avait pas assez de barnum pour tout le monde, la dernière tempête ayant eu raison des grands de la Commune, nous avons décidé encore cette année d'amener le nôtre.

Ayant fait connaissance début Juillet avec la jeune association de St Amand-en-Puisaye, « Les Mains Libres de Petit Pierre », qui défend la langue des signes et prône l'intégration des sourds dans la société, nous leur avons proposé, afin de se faire connaître, la moitié de notre stand.

La fréquentation a été beaucoup moins importante que les années précédentes, malgré un soleil au rendez-vous.

De plus, plusieurs points seraient à revoir comme la coordination avec les commerçants de Cosne, beaucoup de points de restauration à proximité étaient fermés, ou comme la communication sur l'évènement qui mériterait d'être un peu plus présente...

## **- LE REAAP**

Faisant partie du réseau d'écoute, d'aide et d'appui à la parentalité, nous sommes sollicités plusieurs fois dans l'année pour participer à des temps d'échanges sur des sujets en rapport, portant la voix des familles concernées par le handicap dans ces débats.

Ces rencontres, riches de représentants d'entité locales ou départementales, nous permettent d'étendre nos connaissances des acteurs du secteur, de pouvoir les identifier et de connaître leur champ d'action.

## **- LES CONTACTS DIVERS**

Cette année 2019 a été riche en contacts qu'ils soient professionnels ou associatifs, comme par exemple avec une auteure de livres jeunesse, cette étudiante en ergothérapie de Nancy, une représentante de l'Association Européenne handicapés moteurs (AEHM) dans le cadre d'un diagnostic territorial, une personne motivée de la médiathèque qui souhaite faire participer Cosne à la Nuit du handicap...

Les contacts avec les professionnels de rééducation (psychomotriciennes, ergothérapeutes...) restent également réguliers et d'autres nouveaux se sont faits (éducatrice spécialisée, intervenante en médiation animale...).

Nous avons également de temps en temps, des visites de représentants des organismes subventionneurs qui, nous amenant bon nombre d'informations, sont toujours très instructives.

Des professionnels de structures ou de dispositifs, nouvellement lancés, prennent contact également pour se faire connaître.

Ce fut le cas, par exemple, de Mme PLETU, éducatrice spécialisée, représentant le nouveau dispositif d'inclusion DISPE 58 mis en place par l'ADAPEI. Du coup, quand la crèche de Cosne nous a contacté cherchant de l'aide dans le cadre de l'accueil d'une jeune enfant autiste, nous avons pu faire le lien. Et d'après un article du Journal du Centre, cela a été profitable.

Une éducatrice spécialisée nouvellement arrivée sur la Nièvre s'est également fait connaître. Installée en libérale, elle nous a également proposé ses services en tant que bénévole.

Nous avons aussi été consultés dans le cadre de réflexion sur des aménagements ou la mise en place de documentation spécifique...

## **- LES BÉNÉVOLES**

Alors cette année ce sont les jeunes qui sont à l'honneur !

Comme évoqué au début de cette assemblée, nos 2 étudiants en 5<sup>ème</sup> année d'ingénierie à Toulouse, Sandy et Olivier, ont réalisé un stage de 2 semaines entre mars et avril. Celui-ci, imposé par l'école, devait être réalisé dans une structure caritative.

En fait, ne trouvant pas de stage sur leur secteur et les grands-parents de Sandy habitant sur Cosne, ils ont eu idée de chercher sur le secteur, grand bien leur en a pris !!!

Sans jamais avoir approché le secteur médico-éducatif, ils se sont lancés à fond dans le projet qui leur avait été confié à savoir la conception de la salle Snoezelen. Arrivés avec tout un tas de recherches déjà effectuées, puis après une visite d'une salle (merci d'ailleurs au CME Louis Willemain d'Urzy-Feuilles de l'ADAPEI), ils ont en 1 semaine réalisé le plus gros du travail leur permettant de montrer à l'occasion de l'AG 2018 une représentation 3D de leur projet.

Comme ils avaient hâte que cela prenne forme, ils ont attaqué les travaux en nous faisant le ragréage non seulement de la future salle multi-sensorielle mais également de la très grande salle du fond. Puis différents autres travaux comme le plafonnier, le revêtement de sol en posant des lattes autocollantes, la peinture... Inarrêtables !!!

Au cours de l'année, nous avons eu 3 jeunes qui participaient au programme consistant à faire des heures de bénévolat en échange d'une aide financière pour le passage du permis de conduire. 2 souhaitaient bénéficier du dispositif proposé par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté en échange de 15h et 1 par le biais de celui du Conseil Départemental de la Nièvre, la JBOX, pour 30h. Il est à préciser que celui de 15h donne une participation supérieure à celle de 30h mais il n'est pas accessible à tous tenant compte des revenus.

Concernant les adultes, 4 se sont présentés : Gregor, qui nous a bien dépanné sur l'aménagement du local dans sa dernière partie, ainsi que sa compagne, ancienne institutrice, qui nous a proposé d'animer des ateliers (en stand-by sur 2019), et 2 autres personnes qui n'ont pas donné suite après quelques passages.

Nous avons vu revenir également une ancienne bénévole qui a même été active au sein du bureau, Pascale MANGET, d'abord en tant que stagiaire en formation à l'INFA, puis en tant que jeune diplômée du diplôme d'AES (accompagnant éducatif et social) dans le cadre de projets de l'association mais aussi pour garder les enfants dans les temps de rencontre ou autres...

### ***D – ... qui nous alimentent financièrement...***

#### **- BROCANTE à Neuvy-sur-Loire**

Nous avons encore cette année participé à la brocante proposée par l'Association L'ENVOLEE de Neuvy-sur-Loire qui nous a mis gracieusement un emplacement à disposition, le 10 février 2019. Le temps extérieur étant à la tempête, la fréquentation a été un peu épisodique. Par contre, nous y avons trouvé quelques éléments pour le local (miroir pour les toilettes, tasses...).

#### **- VENTE DE GATEAUX à Cosne-sur-Loire**

Nous nous sommes essayés à la vente de gâteaux sur le marché de Cosne-Cours-sur-Loire, le mercredi 20 mars, jour du printemps.

Comme nous n'avions pas encore l'information que le barnum mis à la disposition des associations ne pouvait l'être qu'une fois par an, nous avons choisi un mercredi pensant réitérer l'action si elle s'avérait concluante.

17 gâteaux et des beignets réalisés sur place ont rapporté 105 €, pas mal pour une première tentative !

Merci à tous nos pâtisseries et pâtisseries d'un jour d'avoir joué le jeu...

#### **- TRAIL AMAZY PENTRAID**

L'Association PENTRAID organisait pour la 4<sup>ème</sup> année son trail le Dimanche 19 Mai 2019 à Amazy, vers Clamecy, où 1 € par participant est reversé à l'association.

Après 162 €, 254 €, et 277 €, pour cette année, ce fût un chèque de 330 € !!!

Toujours en progression, ça nous convient parfaitement 😊

Pendant la durée du trail, nous avons proposé une tombola ainsi que quelques produits de notre boutique, le montant des ventes s'est chiffré à 40,50 €.

## **FÊTE DES MÈRES**

Une opération visant à livrer des petits-déjeuners pour la Fête des Mères avait été mise en place pour la 1<sup>ère</sup> fois le 26 mai 2019.

Pour 10 €, il était possible de faire livrer un colis contenant : un sachet de thé, un stick de café soluble, un stick de sucre, une dosette de lait, une viennoiserie, une demi-baguette, un mini-beurre, deux sticks de confiture, un petit jus de fruit, une rose-savon, un lot offert par Yves Rocher avec bijoux et échantillons de produits.

Quelques loupés dans la préparation de cette action, mis en place du coup un peu tardivement, et peu de volontaires pour la distribution nous limitant à un rayon de livraison de 5km soit sur la ville de Cosne-Cours-sur-Loire, ont quelque peu handicapé cette action qui semblait pourtant une bonne idée au vu des réactions sur notre page facebook.

Merci à la boutique Yves Rocher pour le don d'une vingtaine de lots, bien fourni.

Nous en avons vendu, malgré de nombreux « c'est une bonne idée », seulement 3, ce qui nous amène à un résultat négatif de 92,39 €.

## **BROCANTE**

Notre brocante - qui se déroule donc au centre-ville de Cosne le lundi suivant le 14 juillet - a donc eu lieu, en 2019, le 15 juillet.

Cette année, nous avons prévu une distribution de bouteille d'eau fraîche en fin de matinée car l'année d'avant ayant été particulièrement chaude, notre café n'avait pas eu de succès. Cette attention a été, en grande majorité, appréciée.

Sur cette manifestation, qui est de loin l'action la plus rentable, un bénéfice de 1.232,13 € a été dégagé.

A revoir pour la prochaine de faire appel à un service extérieur compte tenu des difficultés à se faire entendre sur différents points de sécurité...

## **VIDE TA CHAMBRE**

Le samedi 16 novembre avait donc lieu notre premier VIDE TA CHAMBRE à la salle polyvalente de Myennes découpé en 2 parties : le matin pour les déballants et l'après-midi, de 14h à 22h, pour les visiteurs.

Nous avons prévu pour le buffet : croque-monsieur, soupes maison, sandwiches, crêpes...

Nous avons eu en tout et pour tout 9 inscrits en sachant qu'on était déjà 3 pour l'association ayant emmené chacun 1 personne et nous n'avons pas non plus eu beaucoup plus de visiteurs...

Il se trouve que ce samedi s'est trouvé être le jour de la manifestation contre la fermeture de la Clinique de Cosne sous le coup d'une suspension de son activité par l'ARS.  
De plus une dizaine d'autres manifestations de ce type avaient lieu sur le secteur.

Le résultat est une perte de 370,30 €.

## **- CARRÉ D'ART & MARCHÉ DE NOËL**

L'atelier CARRÉ D'ART, atelier de peinture et de dessin basé à Cosne-Cours-sur-Loire, dirigé par Cécile Championnat nous a contacté en Octobre 2019.

Souhaitant faire une action au profit d'une association locale, de façon collégiale, c'est la nôtre qui avait été choisie.

Leur idée était de participer au Marché de Noël de la Ville de Cosne prévu les 13, 14 et 15 décembre en proposant à la vente les tableaux des élèves.

Bravant les conditions météorologiques, ils ont tenu vaillamment leur stand à plusieurs et à tour de rôle pour, au final, nous reverser la totalité des recettes à savoir 735 €.

Un grand merci à eux !

## **- SUBVENTIONS**

La location et l'aménagement du nouveau local nécessitait de trouver de quoi financer - en particulier en ce qui concerne la salle snoezelen - le coût du matériel nécessaire étant conséquent.

Nous avons donc dû faire de nombreux dossiers de subvention :

1. à la Ville de Cosne, déposé début octobre 2018, pour un montant demandé de 1.000 €, nous avons obtenu 700 €
2. au Conseil Départemental, déposé début novembre 2018 pour un montant demandé de 6.000 €, nous avons obtenu 1.500 €, versé mi-juin 2019
3. auprès de la Fondation Mac Donald, déposé fin novembre 2018 pour un montant de 5.800 €, sommes sans nouvelle de la décision qui a été reportée plusieurs fois, devait passer à la commission de décembre 2019
4. auprès de la CAF, déposé en mai, dans le cadre du fonctionnement pour un montant de 4.500 €, totalement obtenu, acompte de 70 % versé fin août 2019
5. auprès de la CAF, déposé en mai, dans le cadre de l'investissement pour un montant de 14.070 €, totalement obtenu, acompte de 40 % soit 5.628 € versé fin septembre 2019
6. auprès de la DRJSCS<sup>(1)</sup> Bourgogne-Franche Comté, par le biais du FDVA<sup>(2)</sup> 2019, déposé en avril 2019, pour un montant de 4.497 € pour du fonctionnement et avons obtenu 3.000 € versé le 31 octobre 2019
7. auprès de la DRJSCS<sup>(1)</sup> Bourgogne-Franche Comté, par le biais du FDVA<sup>(2)</sup> 2019, déposé en avril 2019, pour un montant de 5.503 € pour notre projet MPME pour lequel nous avons obtenu 4.000 € versé le 31 octobre 2019

DRJSCS<sup>(1)</sup> : Direction Régionale de la Jeunesse, des sports et de la Cohésion Sociale

FDVA<sup>(2)</sup> : Fonds de Développement de la Vie Associative

A préciser que certaines de ces demandes incluent des volets complémentaires comme le projet MPME (« donner les Moyens aux Parents d'être Moteur dans l'Évolution de leur enfant »).

Concernant les subventions de fonctionnement, nous avons pu compter, cette année encore, le fidèle soutien des communes de Thou (loiret) et Neuvy-sur-Loire par le biais de son CCAS, pour chacune 150 €.

## **- DONNS**

- ⇒ Fidèle par leur soutien depuis maintenant plusieurs années, le *Comité des Fêtes de Villechaud* nous a remis un don de 300 €.
- ⇒ En janvier 2018, lors de l'assemblée générale de l'*ABRI*, association d'anciens de l'Education Nationale, personne n'ayant voulu reprendre le flambeau, la Présidente a dû se résoudre à procéder à la dissolution de celle-ci. Devant clôturer leur compte et répartir leurs disponibilités, ils nous en ont reversé une bonne partie soit 2.000 €. Dommage que ce soit dans ces circonstances...
- ⇒ L'Association « *POUR VIVRE A COURS* » nous a également remis un chèque de 200 € qui aurait dû avoir lieu le 13 décembre 2019 mais reporté à la galette de janvier.
- ⇒ Le *Groupe Scolaire Notre-Dame de Nevers* nous a reversé, à nouveau en 2019, le bénéfice issu de l'opération « Bol de riz » qui a eu lieu le jour du Vendredi saint soit 3.556,40 € en tout.
- ⇒ Le *Fonds de dotation de la Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté*, avec un dossier porté par Mr DIRY, administrateur, nous a versé 3.000 € soit la totalité de leur dotation qui pouvait être éclatée en plusieurs projets. Merci à Mr DENIDET qui a eu la bonne idée de souffler notre nom comme possible candidate à cette dotation.
- ⇒ A l'occasion de notre brocante, le *LION'S CLUB COSNE-PUISAYE* était parmi les exposants et en a profité du coup pour nous remettre un chèque de 150 €.
- ⇒ Des entreprises nous ont également fait des dons cette année comme *l'Entreprise CHARPIN Patrice*, spécialisée dans la chaudronnerie et la tuyauterie métallique, avec un chèque de 1.000 €. ou la *Société FMLINVEST*, gérant différents Mac Donald's dont celui de Cosne, avec 285 €.
- ⇒ L'*association SOURIRE D'ENFANTS*, auprès de qui nous avons déposé un dossier d'aide, s'est jointe également au projet de lieu-ressources en nous versant une aide de 3.000 €.
- ⇒ En 2018, 2 jeunes étudiants s'étaient lancés dans l'aventure du « 4L TROPHY », *Fanny GUILLEMIN et Robin PIERRET*, portant les couleurs de l'Association. Ils nous ont adressé cette année le solde de cette opération à savoir 204 €.
- ⇒ Et, pour rappel, les dons déjà indiqués de *l'Association PENTRAID* et de *l'atelier CARRÉ D'ART*.

Le soutien financier que nous apporte les dons, surtout pendant cette année 2019 où nous avons eu besoin d'utiliser une grande partie de nos ressources, ainsi que le soutien moral induit par ce geste, représente beaucoup pour une association comme la nôtre surtout quand on sait que toutes les associations sont confrontées à de nombreuses difficultés actuellement.

Un très grand merci à toutes et tous, généreux donateurs, ainsi qu'à ceux qui nous mettent en lien.

## **E – ...diverses**

### **- LES DIFFERENTES COMMISSIONS de la Ville de Cosne**

La commission d'accessibilité des personnes handicapées s'est réunie 1 fois en 2019 et celle concernant la circulation, 3 fois.

Comme depuis plusieurs années maintenant, les demandes de places PMR sont désormais présentes à chaque commission et sont plus ou moins justifiées...

Avec le changement de réglementation concernant le stationnement dans le centre-ville de Cosne et en particulier sur le sujet de l'application d'une durée ou pas en ce qui concerne les places PMR, la question avait fait débat et finalement une durée de stationnement de 24h a été entérinée.

### **- TÉLÉTHON 2019**

La réunion de préparation et de coordination de la commune qui n'a eu lieu que le 20 novembre, soit juste 15 jours avant l'évènement, a été trop tardive pour que certaines associations suivent cette année. Du coup, les propositions ont été beaucoup moins nombreuses et diverses que les années précédentes.

Nous, comme depuis plusieurs années maintenant, propositions, dans la galerie marchande d'Auchan, la boutique du Téléthon ainsi que du maquillage.

Entre les ventes, le maquillage et les dons, nous avons pu remettre 96,89 € à Auchan qui se chargeait de regrouper les gains des différentes associations présentes dans sa galerie.

Nous n'avons pas pour l'instant connaissance du montant total récolté sur la commune...

*Tous les votes étant positifs (aucune abstention, ni aucun vote contre exprimé), le rapport d'activités est adopté à l'unanimité par l'assemblée générale.*

## **IV – RAPPORT FINANCIER**

Les comptes sont à votre disposition pour consultation...

### **COMPTE DE RÉSULTAT**

arrêté à la date du 31 décembre 2019

<b><u>CHARGES</u></b>		<b><u>PRODUITS</u></b>	
<b><u>ACHATS</u></b>		<b>4 086,78 €</b>	
- Achats de matières premières	420,91 €	<b><u>VENTE &amp; ACTIVITÉS</u></b>	<b>2 740,14 €</b>
- Achats non stockés de mat. & fourn	83,33 €	- Vente de produits finis	30,00 €
- Eau, électricité...	1 634,15 €	- Recettes diverses	1 941,15 €
- Fourn. d'ent. et petit équipement	229,98 €	- Prestations de service	470,00 €
- Fournitures administratives	1 075,48 €	- Vente de marchandises	508,99 €
- Autres fournitures	174,83 €	- Ristourne	- 210,00 €
- Achats de marchandises	468,10 €		
<b><u>SERVICES EXTERIEURS</u></b>		<b>6 624,19 €</b>	
- Locations & charges locatives	5 923,78 €	<b><u>SUBVENTION D'EXPLOITATION</u></b>	<b>12 650,00 €</b>
- Entretien et réparations	5,00 €	- Subventions reçues	12 650,00 €
- Primes d'assurances	695,41 €		
- Documentation			
<b><u>AUTRES SERV EXTERIEURS</u></b>		<b>6 095,45 €</b>	
- Intérimaires, rémunération intermédiaires, honoraires	1 366,00 €	<b><u>AUTRES PRODUITS GEST<sup>o</sup>COURANTE</u></b>	<b>17 695,04 €</b>
- Pub, publications, relations publiques	577,65 €	- Dons	15 393,69 €
- Déplacements, missions & réceptions	3 198,32 €	- Cotisations	2 235,00 €
- Frais postaux et de télécommunicat <sup>o</sup>	738,37 €	- Produits divers	66,35 €
- Services bancaires et assimilés	156,11 €		
- Cotisations	59,00 €	<b><u>PRODUITS FINANCIERS</u></b>	<b>13,40 €</b>
<b><u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u></b>		<b>96,89 €</b>	
- Charges exceptionnelles	96,89 €	<b><u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u></b>	<b>31,00 €</b>
<b><u>DOTATIONS / AMORTISSEMENTS</u></b>		<b>152,90 €</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>17 056,21 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>
			<b>33 129,58 €</b>
<b><u>EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</u></b>		<b>50 899,50 €</b>	<b><u>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</u></b>
- Mise à disposition gratuite de biens	571,50 €	- Dons en nature	571,50 €
- Personnel bénévole	50 328,00 €	- Bénévolat	50 328,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>67 955,71 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>
			<b>84 029,08 €</b>
<i>(Taux valorisation bénévolat : 16 €)</i>			<b>RÉSULTAT</b>
			<b>16 073,37 €</b>

## **BILAN**

ACTIF		PASSIF	
<b>Immobilisations</b>		<b>Capitaux</b>	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	-	<b>Eléments en instance d'affectation</b>	
Immobilisations	0,00 €	Report à nouveau (solde créditeur)	11 641,79 €
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>25 539,93 €</b>	<b>Résultat net de l'exercice (exc. ou déficit)</b>	
Investissements	25 539,93 €	Résultat de l'exercice (excédent)	16 073,37 €
<b>TOTAL</b>	<b>25 539,93 €</b>	<b>Subvention d'investissement</b>	
		Autre subvention d'investissement	5 628,00 €
<b>Créances</b>		<b>TOTAL</b>	
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>9 792,00 €</b>	<b>33 343,16 €</b>	
Clients	9 792,00 €		
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>461,87 €</b>		
Charges constatées d'avance	461,87 €		
<b>TOTAL</b>	<b>10 253,87 €</b>		
<b>Trésorerie</b>		<b>Dettes</b>	
<b>Banques, ets financiers et assimilés</b>	<b>7 225,99 €</b>	<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	
Compte courant	3 588,99 €	Créances à honorer	370,37 €
LIVRET	3 637,00 €	<b>Comptes de régularisation</b>	
<b>Caisse</b>	<b>485,74 €</b>	Produits constatés d'avance	9 792,00 €
Caisse	485,74 €	<b>TOTAL</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>7 711,73 €</b>	<b>10 162,37 €</b>	
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>TOTAL PASSIF</b>	
<b>43 505,53 €</b>		<b>43 505,53 €</b>	

## **RAPPORT FINANCIER**

Concernant nos dépenses qui se montent à **17.056,21 €...**

### **Pour ce qui est des « achats »...**

Logiquement, nous avons une explosion des charges (eau et électricité) puisque nous n'en avons pas auparavant !

Nous devons également nous attendre à ce que la consommation qu'engendre tous les matériels électriques, en particulier le matelas à eau qui chauffe en continu, soit désormais conséquente...

Le poste des fournitures administratives est également important dû à l'utilisation intensive de l'imprimante laser couleur, rachetée d'occasion, et donc au renouvellement des cartouches. En effet, toute la communication étant à reprendre car elle sera basée sur les nouvelles propositions offertes par le local et nécessitant du coup que les aménagements soient finis, nous avons dû imprimer nous-même au fur et à mesure des besoins les documents nécessaires.

Les achats de marchandises et de matières premières correspondent à ceux faits lors des manifestations et pour l'arbre de Noël.

#### **Pour ce qui est des « services extérieurs »...**

Pas de surprise non plus pour le poste « locations », 12 mois de loyers soit 12 x 450 € nous faisant déjà 5.400 €, difficile de faire moins que les 5.923,78 € indiqués...

Concernant les primes d'assurances, le montant élevé de la prime nous a incité à changer d'assurances soit pour la MAIF nous appliquant un tarif inférieur de plus de 200 € avec des options annexes intéressantes (comme par exemple la souscription gratuite sur 1 an de la plateforme Assoconnect que nous testons actuellement).

#### **Pour ce qui est des « autres services extérieurs »...**

Le poste regroupant « Intérimaires » et « Rémunérations d'intermédiaires et honoraires », arrêté à 1.366 €, comprend les frais de bail (624 €), le paiement des cours de langue des signes de nos membres pour 1 trimestre (450 € = 9 x 50 €), les prestations de début d'année 2019 de psychomotriciennes (220 €), et des heures d'intérim dans le cadre de garde des enfants lors de réunions (72 €).

A préciser que pour la langue des signes, les cours sont facturés à nos membres 40 €, l'association prenant à sa charge 10 €.

Concernant le poste « Déplacements, missions et réceptions », arrêté à 3.198,32 €, 40 % est à imputer aux déplacements liés à la Commission de la MDPH, une bonne partie du reste aux nombreux trajets rendus nécessaires par l'aménagement du local (LEROY MERLIN à Bourges, BRICO DEPOT à Nevers...).

Les « Frais postaux et de télécommunication » ont été grevés par le coût de la réexpédition du courrier, étant personne morale, c'est le tarif entreprise qui nous a été facturé soit 115 €.

Nous avons également revêcu avec l'installation d'une box, qui nous a beaucoup facilité les choses ! Le tarif « entreprise » le moins cher trouvé est de 33 € mensuel.

Avec 156,11 €, le total des services bancaires est également plus élevé cette année dû principalement aux frais liés à un compte-relais ouvert. En effet, seuls des acomptes étant versés sur certaines subventions, il nous fallait avancer l'argent pour les achats d'où notre besoin de trésorerie temporaire.

#### **Concernant nos recettes qui se montent à 33.129,58 €...**

#### **Pour ce qui est des « ventes et activités »...**

Dans le cadre des « Ventes de produits finis, prestations de services et marchandises », nous retrouvons les recettes des différentes manifestations (vente de gâteaux, livraison de petit déj, brocante, Vide ta chambre, Téléthon), de la boutique de l'association ainsi que les cours de langue des signes.

Un poste ristourne apparaît comprenant les 10 € pris en charge par l'association sur les cours de LSF ainsi que l'adhésion 2019 gratuite pour ces étudiants, étant arrivés en fin d'année et l'adhésion 2020 étant déjà prévue.

Dans les subventions, nous retrouvons donc toutes celles évoquées dans le rapport d'activités à savoir celles des villes de Cosne et de Thou, du CCAS de la Ville de Neuvy-sur-Loire, celles de la DRJSCS (FDVA 2019), celle du Conseil Départemental de la Nièvre et les acomptes de celles de la CAF de la Nièvre.

### Pour ce qui est des « autres produits de gestion courante »...

Le montant des dons est également important grâce aux :

- 3.556,40 € du Centre Scolaire Notre-Dame de Nevers
- 3.000 € du Fonds de Dotation de la Caisse d'Épargne et de l'Association SOURIRE D'ENFANTS
- 2.000 € de l'Association ABRI
- 1.000 € de l'Entreprise Patrice CHARPIN
- 725 € des ventes de l'atelier CARRÉ D'ART

complétés de ceux des associations Comité des Fêtes de Villechaud, Pour Vivre à Cours, Lion's Club, Pentraid, Nuage de Poussières (4L Trophy) et de particuliers.

Les adhésions pour 2.235 € ne sont pas en reste non plus avec 62 adhérents.

Depuis l'année dernière, nous enregistrons les contributions volontaires qui regroupent les heures de bénévolat, la mise à disposition gracieuse de locaux ou de matériels, ainsi que les dons en nature.

Il a donc été valorisé au total 3.168 h de bénévolat dont 3.108 h au taux de 16 € et les 60 h des 3 mineurs à 10€ soit 50.328 €.

Notre exercice se clôture donc avec un résultat positif de **16.073,37 €**.

Il correspond à l'autofinancement dégagé afin de poursuivre le financement des investissements sur l'année 2020.

Indiqué sur le bilan, le montant des immobilisations corporelles pour 2019 soit les investissements concernant l'aménagement du local est de 25.539,93 €.

Pour complément et rappel :

- notre demande de subvention de la Fondation Mac Donald équivalent à des investissements à hauteur de 5.800 € n'a pas eu de suite malgré un début prometteur,
- une autre subvention, celle du Conseil Général, a été inférieure de 4.500 € à notre demande,
- qu'il reste encore quelques aménagements importants comme l'habillage du mur de la salle « familles », les panneaux extérieurs, le chauffage de la salle snoezelen si la chaleur dégagée par le lit s'avérait insuffisant, le matériel audio-vidéo... ainsi que toutes les finitions, le plus gros n'ayant été terminé qu'en toute fin d'année...

*Tous les votes étant positifs et aucune abstention, ni vote contre n'ayant été exprimé, le rapport financier est adopté à l'unanimité par l'assemblée générale.*

## **V – PROJETS 2020**

### **A – LA MISE EN ROUTE DE NOTRE LIEU-RESSOURCES**

#### **- LA FIN DES TRAVAUX**

Ayant pris du retard sur notre planning, les subventions étant arrivées tardivement dans l'année, il reste quelques aménagements comme cela a été évoqué dans le rapport précédemment.

Concernant l'habillage du mur de la partie « accueil des familles » sur son secteur « enfant », les élèves de l'atelier Carré d'Art ont accepté de nous le décorer.

Pour ce qui est de l'emblème choisi pour représenter la « maison Arc-en-Ciel », toutes les familles seront associées à sa concrétisation...

Comme indiqué précédemment, l'installation d'un chauffage complémentaire dans la salle sensorielle est en attente de savoir si le matelas à eau, chauffé en continu, amène assez de chaleur à l'intérieur de la pièce...

Pour le reste, il s'agit essentiellement de petits aménagements ou de finitions...

## **INAUGURATION**

La date de l'inauguration a été arrêtée au vendredi 7 février 2020, date prise en fonction du calendrier des vacances scolaires et électorales, ainsi que, et surtout, des disponibilités de notre marraine, notre sénateur Nadia SOLLOGOUB, et notre parrain, l'artiste Krystoff FLUDER. Nous avons espéré que le laps d'un mois serait suffisant pour être prêts...

De nombreux officiels, représentants associatifs, professionnels, y seront conviés ainsi bien sûr que les familles, amis et bénévoles, parties prenantes de ce lieu.

Ce moment sera la concrétisation du plus important projet de l'association...

## **LES PORTES-OUVERTES**

Il a été prévu de faire suivre l'inauguration par une ½ journée portes-ouvertes afin d'en faire un événement entraînant une certaine communication pour faire parler de notre lieu et de notre association.

Cela permettra, à ceux qui n'ont pu assister à l'inauguration, de pouvoir venir tranquillement à notre rencontre et visiter les lieux.

## **UNE CONVENTION EN COURS**

Afin de pouvoir proposer nos lieux à des structures du secteur (foyer de vie, crèche, centres sociaux...), il est prévu d'établir une convention fixant les modalités de mise à disposition.

Bien sûr les familles seront prioritaires mais un planning d'occupation des lieux avec un délai quant à la réservation des espaces permettra que tout le monde y trouve son compte !

Il est déjà prévu la visite d'enfants et de parents de la crèche de Donzy dans le cadre de la semaine de la découverte.

## **B – LES PROPOSITIONS POUR LES FAMILLES**

## **- LES SOIRÉES D'INFORMATION**

Il est prévu qu'une fois par mois un(e) professionnel(le) vienne parler de sa profession, d'une méthode qu'il/elle pratique, d'un sujet qu'il/elle connaît bien...

Par exemple, dans le cadre de ces rencontres « un soir, une info », a été prévu :

- en février, l'intervention de Sarah BONVILLAIN, ergothérapeute, pour présenter la méthode de réorganisation fonctionnelle Padovan
  - en mars, une information sur Les Fleurs de Bach
- puis d'autres se feront ensuite sur la psychomotricité, les réflexes archaïques, l'intégration sensorielle...

Elle se déroule, en général, un lundi soir de 18h30 à 19h30 dans les locaux de l'association. C'est gratuit pour les adhérents et 5 € pour les personnes de l'extérieur.

## **- FORMATIONS A DESTINATION DES PARENTS**

Afin que les familles puissent utiliser au mieux les ressources mises à leur disposition, soit le matériel et les salles en elles-mêmes, il est prévu de faire appel à des professionnel(le)s pour leur en parler.

Ainsi une psychomotricienne viendra en juin présenter l'utilité des différents matériels présents à l'association, et comment en tirer profit.

Une ergothérapeute proposera une approche par rapport aux sens.

Nous avons trouvé pour présenter la méthode snoezelen mais la personne s'est désistée donc nous sommes encore en recherche...

En fait, l'idée est de proposer de façon régulière aux familles l'accès à des formations dont elles sont exclues car non professionnelles, non bénévoles...

La CAF de la Nièvre, la CPAM de la Nièvre, la DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale), sont parties prenantes dans cette proposition.

## **- HANDI-BLABLA**

Adoptées fin novembre, les nouvelles rencontres entre les familles, baptisées donc « handi-blabla », se renouvelleront tous les 2 mois, quand ce sera faisable, une fois un vendredi soir, une fois un samedi matin, pour satisfaire tout le monde.

Il sera possible aux familles d'amener leurs enfants, une professionnelle se chargera de les occuper pendant ce temps-là !

Les prochaines dates arrêtées ont été le 25 janvier et le 20 mars.

Comme mai est un peu compliqué cette année avec tous les week-ends à rallonge, il a été décidé collégalement qu'un barbecue participatif clôturerait l'année scolaire le dimanche 7 juin.

## **- HANDI-SITTING**

Ayant désormais différents professionnels en capacité de prendre en charge nos enfants, et parce que nous aussi on aimerait bien pouvoir faire appel à une baby-sitter pour une soirée, une course, une obligation, sans que cela soit compliqué ou nous coûte, comme d'habitude, plus qu'à une autre famille..., nous allons mettre en place une possibilité de « handi-sitting ».

Faisant appel à une agence d'intérim ou par autre biais, car nous ne sommes pas encore dans la capacité de créer un emploi ni de savoir si les familles vont y adhérer, il sera proposé aux familles un taux horaire raisonnable, l'association prenant le reste à sa charge.

Il est à préciser que ce projet a été choisi dans le cadre du Prix Initiative Associations de la Banque Populaire Bourgne Franche Comté, départemental et régional.

## **- DES ATELIERS PAS COMME LES AUTRES...**

Il va être proposé, aux familles, des ateliers ayant plusieurs objectifs :

- en ce qui concerne l'enfant, d'aider à son développement et à sa relation à l'autre, ainsi que pour la mise en place d'une communication verbale ou non par le biais des sens
- en ce qui concerne les parents, pour leur donner accès à d'autres formes d'échanges entre leur enfant et le monde extérieur
- en ce qui concerne la famille, au niveau relationnel, en apportant des temps d'apaisement, d'échange, et à le faire ensemble...

Ces ateliers, qui se passeront les samedis 1 à 2 fois dans le mois, proposeront de la médiation animale, de l'éveil à la musique, de la psychomotricité ou seront sur les habilités sociales.

Le REAAP est financeur dans ce projet.

## **C – LES MANIFESTATIONS**

### **- SPECTACLE DE KRYSTOFF FLUDER**

Notre parrain, Krystoff FLUDER, nous a proposé de se produire gracieusement à l'occasion de notre inauguration et nous le remercions très sincèrement pour ce geste.

Les membres de l'association auront un tarif privilégié et les membres-famille, une place offerte.

Il aura lieu le samedi 8 février 2020 au Palais de Loire à Cosne.

### **- TRAIL AMAZY 2020**

Le 17 mai 2020 aura lieu le trail organisé par l'Association PENTRAID sur la commune d'Amazy, pour sa 5<sup>ème</sup> édition et fidèle, 1€ nous sera reversé sur le coût de l'inscription.

## **- LA NUIT DU HANDICAP**

Il est prévu qu'une « Nuit du handicap » se déroule à Cosne-Cours-sur-Loire le samedi 13 juin 2020. En fait, des animations, proposées par plusieurs associations, auront lieu l'après-midi sur le parvis et dans la médiathèque de Cosne.

Le programme est encore en cours d'élaboration...

## **- BROCANTE**

Notre brocante annuelle, qui se passe dans le centre-ville de Cosne, aura lieu cette année le lundi 20 juillet 2020.

Pour une fois, elle se situe de façon plus lointaine du 14 juillet et sans Coupe du Monde.

Peut-être cette année pourra-t-on l'appréhender plus sereinement !

## **D – DIVERS**

### **- JOURNÉE DES ENFANTS MALADES**

Le 12 juin est une journée de soutien aux enfants malades portée par une association « Super-rêves » depuis quelques années.

Pour rappel, il s'agit de porter un tee-shirt de super héros ce jour-là pour montrer son soutien aux enfants malades. A bon entendeur 😊

### **- FETE DES ASSOCIATIONS 2020**

Compte tenu des élections municipales tardives, pas dit qu'elle est lieu cette année... à suivre...

### **- TÉLÉTHON**

Le Téléthon devrait avoir lieu le vendredi 4 et le samedi 5 décembre 2020 mais les dates sont encore à confirmer à ce jour...

## **VI – CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Concernant les mouvements au sein du conseil d'administration, Mesdames BODIN Cathy, CHARPIN Karine et FRAU Josette ont présenté leur démission dans le courant de l'année 2019.

De nouvelles personnes se sont proposées de rejoindre le conseil d'administration, à l'occasion de cette assemblée générale, et nous les en remercions.

*(présentation rapide de Mesdames ANDRÉ et LENNE, cette dernière représentant également son mari)*

Leur entrée étant soumise à l'approbation de l'assemblée ici présente, nous vous proposons l'entrée au sein du conseil d'administration de

- Madame ANDRÉ Séverine
- Madame LENNE Julie
- Monsieur LENNE Stéphane

*Les votes «OUI» ayant été unanimes, sans aucune abstention, ni vote contre, l'entrée de Mesdames ANDRÉ et LENNE, ainsi que de Monsieur LENNE au Conseil d'Administration est donc validée.*

## **VII – QUESTIONS DIVERSES**

Mme MARGEAULT Dominique pose la question de la reprise, à la rentrée, des cours de Langue des Signes Françaises, suspendus actuellement en raison de la crise sanitaire : nous sommes toujours en attente de la part de l'Association LES MAINS LIBRES DE PETIT PIERRE d'un contact dans le cadre de la clôture de l'année en cours et donc pour discuter de l'année à venir...

Mme GALOPIN Brigitte nous informe d'actions de la part d'ENEDIS comme par exemple la fourniture de tablettes ou de participation à l'achat de défibrillateurs.

Une nouvelle législation de 2019 imposant la pose de ces derniers dans les ERP, nous sommes concernés, en tant que bâtiment de catégorie 5, au 01/01/2022. Le coût d'achat étant conséquent, toute aide serait la bienvenue. Mme GALOPIN en prend note et nous tiendra informés de la suite à donner.

Des échanges ont eu lieu également sur les subventions obtenues dans le cadre des investissements pour le local et celles pour son fonctionnement. En effet, le décalage sur l'année 2020 des aménagements, et donc de certaines actions prévues dans celles-ci qui n'ont pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire, pose problème...

De plus, le montant estimé des investissements de 28.871 € doit être respecté pour l'obtention du reste de la subvention

## **CONCLUSION**

Cette année 2019 nous a fait jongler entre période d'attente et période où tout était à faire en même temps ! Mais bien que cela ait été un peu laborieux, nous sommes arrivés en fin de cette année à donné forme et vie à ce nouvel endroit que nous voulions « lieu-ressources » : un endroit où les familles ayant un enfant différent puissent trouver de l'écoute, un accompagnement, des échanges, des propositions et comme je le dis souvent : « tout ce qui n'est pas proposé par ailleurs ! ».

Début 2020 verra la quasi-finalisation du projet, l'inauguration marquera sa mise en fonctionnement officiel et nous pourrons passer à la partie où tout se mettra en place : soirées d'information, les rencontres, les ateliers « pas comme les autres », pour, qu'enfin, toutes nos nouvelles actions profitent à plein aux familles, actuelles et à venir !

L'arrivée de nouvelles familles d'ailleurs va permettre de redynamiser l'équipe apportant du sang neuf et de nouveaux besoins.

Je nous souhaite une longue vie avec plein d'activités et plein d'idées pour encore plus soutenir les familles, et une pleine exploitation des locaux et du matériel par celles-ci !

C'est la conclusion la plus courte que j'ai jamais faite mais difficile de faire abstraction de la période actuelle pour arriver à se projeter dans l'avenir !!!

Merci :

- Pour leur implication dans nos objectifs, Madame le Sénateur et Mairaine, Nadia SOLLOGOUB, sa collaboratrice, Brigitte GALOPIN, ainsi que Krystoff FLUDER, notre parrain
  - pour leur confiance et leur subventions : les communes de Cosne s/ Loire et de Thou (45), ainsi que Neuvy-sur-Loire par le biais de son CCAS
  - pour son aide matérielle : aux Services Techniques de la Commune de Cosne
  - pour leur partenariat : le magasin Yves Rocher, ainsi que le Centre Social de Cosne
  - pour leur soutien financier par leur don : le Groupe Scolaire Notre-Dame de Nevers, le Fonds de Dotation de la Caisse d'Epargne, le Lion's Club Cosne-Puisaye, l'Entreprise CHARPIN, l'association SOURIRE D'ENFANTS, l'Atelier CARRÉ D'ART, l'Association PENTRAID, Fanny et Robin de 4L TROPHY, le Comité des Fêtes de Villechaud, Pour Vivre A Cours, et la défunte association ABRI
  - pour leur rôle d'intermédiaire, Mr DIRY et Mr DENIDET de la Caisse d'Epargne, et Mr MILLOT
  - pour le travail accompli, Sandy et Olivier
  - aux professionnels avec qui nous travaillons,
  - à toute l'équipe du conseil d'administration et aux petits nouveaux
- et à tous les autres, non nommés peut-être mais sans qui pas grand-chose ne serait possible !!!

Fait à Cosne-Cours-sur-Loire, le 25 juin 2020

